



# Extension du Réseau Hydraulique Régional

**Secteur des Collines des Costières**  
(Gard - Région Occitanie)

Le dérèglement climatique marque fortement l'activité agricole de l'Occitanie, avec une augmentation de la fréquence, la durée et l'intensité des sécheresses.

Pour favoriser un accès durable à l'eau pour tous ses territoires, la région Occitanie a lancé une concertation associant les citoyens à la mise en place de son nouveau Plan Régional Eau.

En déploiement de son Pacte vert pour l'Occitanie et de son Plan d'Adaptation Régional au Changement Climatique, la Région accompagne ainsi les transformations de l'activité agricole, en favorisant des pratiques d'irrigation éco-responsables et la transition agroécologique.

La création du réseau hydroagricole des Collines des Costières s'inscrit concrètement dans ce cadre de cohérence. Mobilisant une ressource en eau renouvelable - le fleuve Rhône -, il prolonge le Réseau Hydraulique Régional (RHR), que gère l'opérateur BRL pour le compte de la région Occitanie.

## Répondre à de nouveaux besoins agricoles associés au changement climatique

Grâce à ce nouvel aménagement, **630 hectares** essentiellement viticoles bénéficient d'un accès sécurisé et durable à l'eau sur le secteur des Collines des Costières (communes de Beauvoisin, Générac, Vauvert et Saint-Gilles).

L'augmentation croissante des températures accentue les besoins en eau de la vigne qui ne peuvent plus être satisfaits uniquement par les précipitations naturelles, du fait de leur irrégularité. Le recours à l'irrigation est ainsi devenu nécessaire pour lutter contre le stress hydrique de la vigne et sécuriser les rendements et la qualité de la production viticole de ce secteur.

Les agriculteurs se sont engagés sur des pratiques d'irrigation en goutte à goutte qui optimisent les économies d'eau en limitant les apports aux seuls besoins agronomiques de la vigne.

## La préservation de la biodiversité et des milieux naturels

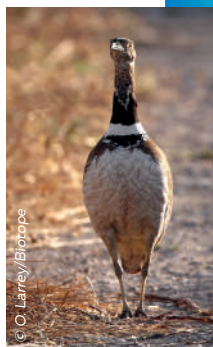
Depuis la conception de l'opération jusqu'à l'organisation des travaux, BRL a été attentive à la préservation des écosystèmes locaux, notamment en déclinant la séquence **ERC (Éviter, Réduire et Compenser les impacts environnementaux du projet)**.

Pour l'opération des Collines des Costières, une grande attention a été apportée au recensement des enjeux Faune et Flore sur les emprises des travaux, notamment pour les espèces suivantes :

- › Faune : outarde canepetière, busard cendré ;
- › Flore : garrigues et reliquats de pelouses sèches, staphisaigre, trèfle hérissé et friches postculturales anciennes.

Pour éviter ces enjeux, et notamment la zone Natura 2000, le calendrier de réalisation des travaux a été adapté et les zones de dépôts et/ou d'installation de chantier ont été positionnées en dehors des zones d'intérêts écologiques.

Au plus proche du terrain, un écologue a accompagné les équipes pour exposer les enjeux, les mesures à adopter sur le chantier.







## Une ressource en eau « climato-compatible » qui sécurise l'économie viticole locale

Le nouveau réseau des Collines des Costières s'étend sur un linéaire de 25 km et alimente 46 bornes d'irrigation au bénéfice de 67 agriculteurs.trices.

94 % de la superficie concernée sont des vignes (2/3 en caves coopératives et 1/3 en caves particulières).

Ce périmètre est entièrement irrigué avec de l'eau brute issue du fleuve Rhône qui constitue une ressource disponible et sécurisée. Le prélèvement annuel total de BRL (150 millions de m<sup>3</sup>) est inférieur à 0,3 % des écoulements du Rhône à la mer (54 milliards de m<sup>3</sup>). Il ne présente pas d'impact significatif sur le fleuve. BRL utilise moins de 25 % de son autorisation de prélèvement dans le Rhône. Les effets du changement climatique sur l'hydraulicité du Rhône n'auront donc pas de conséquences sensibles sur les prélèvements de BRL.

L'eau ainsi prélevée est transférée via les ouvrages du RHR (canaux, stations de pompes, conduites).

L'extension est subdivisée en deux secteurs :

- › Sud de Beauvoisin/Générac (18 km de réseau), alimentée par une connexion au RHR et un surpresseur (Débit 107 l/s pour une mise en pression de 13 bars).
- › Une zone au sud de Vauvert (7 km de réseau), alimentée par une station de pompage dans le canal Philippe Lamour (Débit 44 l/s pour une mise en pression de 11 bars).



## Caractéristiques de l'opération

- › **630 ha supplémentaires irrigués par le RHR**
- › **25 km de canalisations (7 km sur Vauvert et 18 km sur Beauvoisin/Générac)**
- › **Des conduites de diamètre compris entre 90 mm à 500 mm**
- › **46 bornes installées**
- › **4 communes bénéficiaires (Beauvoisin, Générac, Vauvert et Saint-Gilles)**
- › **67 agriculteurs.trices desservis**
- › **Usage agricole :**
  - › **94 % des surfaces concernées sont des vignes de cuve**
- › **1 an de travaux (mars 2022 – avril 2023)**

### RÉSEAU HYDRAULIQUE RÉGIONAL (RHR)

	Canaux
	Adducteurs eau brute
	Principales stations de pompage
	Périmètres du RHR avant 2014
	Périmètres mis en eau depuis 2014
	Périmètre «Collines des Costières» mis en eau en 2023
	Nouvelles stations de pompage 2023



## FINANCEMENT DU PROJET

Le montant total de l'investissement s'élève à 5 200 000 € HT.

Plan de financement :

- › Europe (FEADER) : 1 121 100 € HT
- › Région : 1 291 313 € HT
- › Département du Gard : 547 587 € HT
- › Autofinancement : 2 240 000 € HT
  - › BRL : 1 610 000 € HT
  - › Participation des agriculteurs : 630 000 € HT



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
L'Europe investit dans les zones rurales